

Voyage dans le temps

1) De Milharis au jeu de Paume

Les sources chaudes et thermales qui ont fait la réputation de Bagnères ne datent pas d'hier...la plus ancienne description que nous puissions avoir date du légendaire Milharis, pâtre mythologique âgé de 909 ans que la légende faisait vivre il y a bien fort longtemps au pied du Pic du Midi et, ce, bien avant que la neige ne soit connue des hommes.

Sentant sa fin proche à l'aube de temps nouveaux, il demanda à ses fils de lui tenir promesse et leur explique la marche à suivre pour sauver les troupeaux de la mort blanche liée à des changements climatiques importants :

« Mettez mille et cent têtes devant, mille et cent têtes derrière. Et puis, allez mes fils, allez ! Suivez la jeune taure rousse à la clarine d'argent sonore. Elle vous mènera d'abord dans une région sulfureuse des eaux chaudes, à Bagnerolles, où des thermes bienfaisants à ceux qui souffrent doivent s'élever ».

Il semble qu'un thermalisme considéré comme primitif se soit développé à Bagnères bien avant l'époque romaine ; la ville a porté successivement plusieurs appellations comme « Abate » (racine celte : eau), Agon ou « Bourg d'Aghon » (Dieu des eaux bonnes du temps des Gaulois) Vicus Aquens (Ville des eaux) ou « Aquae convenarum » puis plus récemment « Banheras », la Napoléonienne Bagnères-Adour et enfin Bagnères de Bigorre.

L'occupation romaine, par la suite, nous laissa de somptueuses piscines de marbre aujourd'hui encore enfouies sous l'architecture monumentale des grands thermes et qui furent découvertes lors des travaux de fondations en 1823. Plusieurs stèles et autels votifs seront également mis à jour ; tous ces monuments antiques perpétuent le souvenir de bon nombre de sources dont les vertus sont associées à l'existence supposée de nymphes bénéfiques.

Puis vint le temps des invasions barbares et la mise en sommeil des activités thermales ; Bagnères, pillée se replie derrière ses murailles et il faudra attendre d'autres périodes plus clémentes pour qu'elle puisse se développer à nouveau.

Au moyen âge le quartier thermal ne se résume qu'à un ermitage au-dessus de ce qui est aujourd'hui l'hôtel Bellevue et un modeste édifice religieux : l'église Sainte Barthélemy contre laquelle est venu s'adosser le piteux "hôpital des Pauvres". Les deux bâtiments se situant sur la première terrasse coté Nord et le premier à l'aplomb du kiosque à musique . En 1383, et ce d'après le RP Laspales, deux clercs de la ville, Bernard Corise et Jean de Cazaubon, furent sauvagement assassinés à coup de sabre dans la chapelle de l'Hôpital St Barthélemy par des "populaires" en fureur, ce qui jeta l'interdit sur les églises de Bagnères et l'excommunication des scélérats.

Puis vinrent les années terribles des grandes épidémies, notamment celle de 1588() où plus de la moitié des habitants de Bagnères furent décimés par la peste ; les survivants ne purent être tirés d'affaire que grâce à une jeune bigourdane nommée Lyloye qui, suite à une série d'apparitions de la vierge de Médous réussit à les convaincre de ne boire que l'eau de la fontaine Rieunel, nichée au cœur du vallon de Salut.*

Les autres n'eurent aucune autre alternative que de se réfugier dans l'hospice des pauvres et de vouer leur âme à St Roch, patron des pestiférés.

Les moines essaieront tant bien que mal de soulager les douleurs de ces misérables en lavant leur plaies avec de l'eau thermale et en essayant d'assurer leur subsistance avec les maigres produits tirés de leurs jardins et vergers situés à l'emplacement des cours. Il est vraisemblable qu'il y eut également à proximité de l'Hospice des fosses communes où les morts furent enterrés ; lors du creusement de la première terrasse dans les années 60, l'auteur de ces lignes s'était déjà fait remarquer par ses pairs en exhumant un magnifique crâne humain du chantier en cours à l'emplacement présumé du Cimetière des moines avant de l'exhiber fièrement dans l'enceinte du Club, ce qui lui valut les félicitations du jury.

En 1693 les Capucins de Mèdous construisirent un Hospice avec bains et chapelle (Bellevue) alors que 5 ans plus tard Michel Begon, intendant de Rochefort, relatait dans ses lettres sa visite du quartier :

« L'hospital de Saint Roch est très mal servy et très mal fondé. Il serait à désirer qu'on pust établir icy un hospital bien administré par les sœurs grises de la charité, dans lequel on pust recevoir tous les pauvres malades qui abondent ici de toutes parts pour tacher de trouver quelques soulagements à leurs maux, ce qui arriveroit infailliblement s'ils estoient bien traités, mais de la manière que cela va, ils y trouvent rarement ce qu'ils sont venus y chercher ».

Peu à Peu, la ville se construisait ainsi une renommée curative à travers tout le royaume de France grâce notamment à des curistes de renom parmi lesquels on trouve le fils de Louis XIV, le Duc du Maine qui séjourna trois années de suite avec sa mère, Mme de Maintenon et sa suite (1675,77 et 81) et bien entendu la famille d'Albret avec Jeanne, Suzeraine du Comté de Bigorre qui y aura sa maison toujours visible, puis son fils Henri qui deviendra IV^o du nom, qui y résidera également à plusieurs reprises et qui fut un des premiers hommes d'état, par la suite, à faire publier un régime d'ordonnances spéciales destinées à réglementer les établissements thermaux .

Il était temps, car à Bagnères plus de trente établissements de bains privés avaient alors « pignon sur rue » avec buvette et baignoires de marbre où l'on soignait toutes sortes d'affection contre espèces sonnantes et trébuchantes ; seule la fontaine de salies était libre d'accès : on s'en servait pour les animaux et pour la paralysie de la langue.

En 1784 est lancée la construction de l'hospice civil à l'emplacement de l'hospice des pauvres; elle sera achevée en 1787 et c'est maintenant tout un domaine à mission curative qui englobe toute la partie orientale du quartier thermal avec dépendances, jardins, vergers et promenades aménagées.

Le 23 juillet 1808, par décret impérial Napoléon 1^{er} institue un Conseil d'Administration général pour les hospices des eaux minérales des Pyrénées dont l'établissement principal serait l'hospice civil de Bagnères avec comme succursales les hospices de Barèges, Cauterets, Luz-st-Sauveur et Capvern.

L'hospice civil fut visité en 1828 par Marie-Caroline de Bourbon, Duchesse de Berry qui avait été invitée à Bagnères pour inaugurer les grands thermes. Une narration de sa visite a été conservée grâce aux "lettres de Virginie Adour" :

"S.A.R se rendit d'abord à la chapelle où en entrant, elle fut reçue par M.Lavenère, aumônier de la maison, prêtre d'une piété exemplaire. Elle fut conduite par ce digne serviteur de Dieu jusqu'au Prie-dieu qui avait été disposé pour elle. La Princesse, après avoir fait sa prière, se recommanda à celle de ce saint directeur, puis

visita toutes les salles, en commençant par celle des hommes; presque tous les malades eurent le bonheur de lui parler, elle s'entretint plus longtemps avec les malheureuses dont leur infirmité les retenait au lit; à tous elle leur porta des paroles de consolation. De là, elle passa aux chambres de la lingerie, à la pharmacie; à la cuisine elle goûta le bouillon, le pain, etc....."

Suivirent les quarante glorieuses ou la station thermale de Bagnères devint la reine des Pyrénées avec près de 7000 curistes traités chaque année; toutes les élites culturelles et mondaines se retrouvent chaque été dans les salons du Frascati, construit par le Chevalier de Lugo en 1802 à proximité des bains de la Guthière

La ville est internationale avec une forte colonie anglaise et protestante qui aura son église anglicane avenue de Salut, mais aussi des aristocrates de toutes les Cours d'Europe avec une présence importante de sujets hispaniques; des grands artistes ou des grands hommes de lettres comme Lamartine séjournent dans ses murs et il faudra la guerre de 1870 pour donner un coup d'arrêt à cette formidable époque. Ce n'est qu'à partir de 1880 avec la construction du Casino que l'on s'inquiétera du renouvellement de la clientèle et du minimum de distractions à fournir afin de les retenir et de les fidéliser et c'est ainsi que les sociétés d'excursionnistes ont commencé à fleurir tout comme les loueurs de chevaux et de mules pour ascensionner le Bédât et le Monné .

Mais que faire intra-muros?

La première installation de type ludique semble être celle du jeu de Paume sur la place de Salies, c'est du moins ce que nous apprend le R.P Laspales qui le situe au début du 17^e siècle, à l'époque ou notre bon roi Henri IV, par une ordonnance royale avait autorisé la construction d'une halle couverte.

Est ce que les deux faits sont liés, nous sommes incapables de le dire mais toujours est il que le Jeu de Paume, ancêtre direct du tennis, s'est pratiqué pendant longtemps à la sortie des offices religieux le dimanche après midi et pour qu'à l'époque la municipalité en accepte l'entretien, c'est que cette activité ludique devait être prisee autant par les gens du Bourg que par ceux qui venaient prendre les eaux.()*

Par ailleurs il est noté dans ces fameux répertoires que « le 10 août 1732, le Duc de Luras, Lieutenant Général des armées du Roi et commandant en chef de la Province de Guyenne et du Pays de Foix, accorde la permission au sieur Fuet et à toute personne qu'il voudra s'abroger à sa place, de donner à jouer en la ville de Bagnères, au Pais de la Bigorre ».

Plus tard, on assistera à une éclosion d'établissements de Jeux, plus ou moins licites comme celui créé en 1775 un dénommé Jean POTIER, Confiseur Liquoriste par autorisation spéciale du duc de Noailles ; puis viendra le temps des Cercles et des salons mondains comme le « Cabinet Jalon » qui verra passer toutes les élites culturelles de la ville comme les fondateurs de la Société Ramond qui furent à la base de la création de l'observatoire du Pic du Midi.

Parallèlement le Jeu du Tennis commence à se faire connaître en France et Bagnères ne veut pas rester de reste. Même si les anglais sont devenus rares en ses murs, l'invention de ce jeu répond parfaitement à l'attente des curistes mais c'est seulement en 1900 que l'on commença à parler de la construction d'un court, projet accueilli avec joie par les estivants, mais il fallait trouver un endroit propice pour son implantation.

Les élus de l'époque se tournèrent naturellement vers les terrains de jeux se trouvant de l'autre côté du Pont de Pierre et sur lesquels existait déjà construit un vélodrome par lequel on accédait par une passerelle en bois au dessus de l'Adour.

Le court y fut installé, vraisemblablement à l'emplacement des parkings du stade Marcel Cazenave ; en 1910, pour répondre à la demande des Bagnèrais quelque peu agacés par l'existence de loisirs réservés aux « étrangers », on construisit le « Petit Casino » dont l'exploitation s'orientait plutôt vers la clientèle sédentaire que le curiste aisé.

L'établissement connu un franc succès avec sa piste de skating et sa salle de bal. Une section Tennis du stade Bagnèrais y vit le jour afin d'y promouvoir le jeu et d'organiser des compétitions, mais à grands regret elle ne laissa aucune trace pour orienter nos investigations. Ce court existait encore au début des années 30 puisqu'il en est fait état sur l'opuscule du Syndicat d'Initiative de l'époque : « Pujo Ernest, Au petit Casino, Terrains de Jeux, Tennis et pisciculture »... En 1958, l'établissement cessa son activité et il ne subsiste plus de cet endroit ludique qui aura marqué plusieurs générations que l'ancien bâtiment de pisciculture aujourd'hui occupé par l'Administration des Eaux et Forêts

Il eut également une autre tentative d'implantation destinée à satisfaire les exigences de la colonie estivale et rapportée par le « courrier Républicain », Journal hebdomadaire de la Démocratie de l'arrondissement de Bagnères de Bigorre en date du 29 juin 1913 : « Il est question de créer à Bagnères une société de Lawn-Tennis. Le terrain serait aménagé dans les dépendances du Casino Municipal. Le devis des travaux s'élève à 1500 F ; suivant les prévisions de M. Bouget, l'habile horticulteur paysagiste. La réalisation de ce projet serait très heureusement accueillie par la colonie estivale.

Vraisemblablement l'arrivée imminente de la grande guerre renvoya aux calendes grecques la réalisation de ce projet et la direction du Casino du faire face à d'autres priorités comme la transformation du premier étage du bâtiment en Hôpital de fortune pour recueillir les convalescents du front, gérés par l'administration des Hospices.

2) Les choses s'accélèrent

En 1920, le stade Bagnèrais compte parmi ses sections une activité tennis en sommeil, mais la Municipalité de l'époque, attentive aux desideratas de la colonie estivale cherche à satisfaire une demande de plus en plus pressante et s'oriente vers le quartier thermal pour étudier l'implantation de courts en terre battue. Elle se tourne tout d'abord vers le parc de Salut et loue à l'administration de l'hôpital les huit hectares pour une durée de 99 ans et s'empresse d'y faire tracer un court devant les bâtiments du conservatoire botanique, ex Bains de Salut dont l'implantation date de 1781. Il figure par contre sur le bail de 1922 et son arrêt de mort est daté du 27 mai 1928, date à laquelle une délibération du Conseil Municipal autorise sa suppression afin de mettre l'intégralité de la cour à disposition du concessionnaire des Thermes. Compte tenu du prix peu élevé de sa location, on peut en déduire que sa construction était des plus sommaires et que les Joueurs de l'époque devaient passer d'avantage de temps dans le ruisseau d'Ayguo-Tiebo à pêcher les balles que d'y courir après. Les colonnes de la Gazette nous apprendront ultérieurement que ce terrain a fini en borbier sans que personne ne prenne de décision bien précise.

Par contre, le court Municipal dit de la Poudrière ou de la Poudrerie, est inauguré en grandes pompes le 19 août 1920 au son d'une fanfare de cors de chasse qui annoncerait des lendemains prometteurs. Des matches exhibitions y sont organisés pour célébrer l'événement et il est demandé au métayer voisin de bien vouloir déplacer les tas de fumier et d'immondices qui gâchent la vue et le plaisir.

Le 25 août 1920 un bal champêtre nocturne y fut organisé en soirée ; des lampions avaient été disposés un peu partout et toute la jeunesse s'y était donnée rendez-vous, en tenue de tennis ou carrément travesti pour la circonstance ; même les Chanteurs Montagnards étaient de la fête. On avait essayé en vain d'y proscrire les talons aiguilles rapporte le chroniqueur le l'Avenir ; ces agapes se reproduisirent à plusieurs reprises en fin de saison et à ce rythme le pauvre court devenait rapidement impraticable, et l'on se rendit à l'évidence qu'il ne suffisait pas de construire des courts mais qu'il fallait également en assurer leur maintien, leur surveillance et leur animation . Quelques mois plus tard la ville devenait propriétaire des terrains Thévenot , acquis par le rachat du complexe ruiné de l'hospice et de ses dépendances, et l'idée d'implantation d'activités ludiques et sportives à proximité du centre thermal faisait petit à petit son chemin pour contrecarrer les projets d'implantation industrielle dans ce secteur qui se devait de rester à vocation thermale et touristique.

Le 19 juillet la ville de Bagnères se retourne vers la concession du Casino et lui loue les deux courts existants à la Poudrière et à Salut, avec une option sur les deux autres en projet avenue de Salut. Il semble que les Sportsmen de l'époque n'ont que peu apprécié cette décision car ils se regroupent rapidement en une association sportive ayant pour dénomination Tennis Club de Bagnères qui est déposée le 25 juillet 1921 et proposent immédiatement l'organisation d'un championnat pour marquer cette naissance. Un accord avec le Casino est conclu et l'on se propose d'organiser cette manifestation sur le court de la Poudrière, à proximité de l'actuel Golf miniature.

IL faut tout d'abord redemander au métayer voisin de sortir le tas de fumier qu'il laissait à demeure, puis aménager le site avec des planches, des chaises et des gradins.

La presse est unanime à l'époque pour reconnaître la réussite de cette manifestation : une tentative réussie et un véritable succès pour le Tennis Club de Bagnères de Bigorre.

Le photographe Jean Madira couvre l'événement, et c'est avec regret que nous ne pouvons reproduire ici l'un de ses documents car l'artisan de l'avenue de Salut s'est éteint à Pau quelques années plus tard.

Quelques résultats par contre sont remontés jusqu'à nous pour les journées des 29 et 30 août 1921.

Simple Messieurs :

M.Tavera bat M.Loele 5/7 6/1 6/4

M.Pailhè bat M.Drouot 6/0 6/1

M. Gaston bat M.Barragué 4/6 6/1 6/1

M.de St Legier bat M. Comet 6/1 6/3

M.Cabé bat St Légier 6/3 6/3

Double Mixte :

Mme Pailhé-M.Pangalo battent Mlle Poylo-M.Cabadon 6/1 6/1- Mme Tavera-M.Loele

battent Mme Cabadon-M.Lampre 6/2 6/2

Mme Comte-M.de La Chapelle battent Mme Sandine-M.Comet 4/6 6/3 6/3.

Double Messieurs ; Finale :

MM.Negre-Negre battent MM.Sandine-Comet 6/1 6/4.

3) Pierre Lamy de La Chapelle - Fondateur du Club

Le 11 juillet 1920, on célèbre le mariage de Pierre Lamy de La Chapelle, Ingénieur des Mines et Croix de Guerre, récemment installé à Bagnères, avec Mlle Marguerite

Soulé dont l'établissement industriel familial venait de fêter ses 20 ans d'existence à l'entrée Nord de la Ville.

En plus d'être un ingénieur reconnu, Pierre de La Chapelle est aussi un sportsman totalement en symbiose avec l'étymologie du terme (*). Passionné de Tennis, mais également, on le verra plus tard de ski et d'escrime, il se fit remarquer dans les rares tournois de l'époque comme à Pau en mars 22 où il remporte le Simple Messieurs catégorie «0».

Entraîné par Martin Plaa, qui fut également Le coach des fameux mousquetaires, il s'imposera sur Dufau en finale en partant avec un handicap de - 30, 3 jeux sur 6.

Mais Pierre De La Chapelle est avant tout un créateur et un fédérateur qui arrive au bon moment dans une ville qui cherche à renouer avec son passé prestigieux. Les élus sont à la recherche de nouvelles idées, dynamisés par des lendemains de guerre qui s'annoncent toujours prometteurs pour les bâtisseurs.

Pierre DLC, sera présent lors du premier tournoi de Bagnères organisé à la Poudrière comme l'attestent les résultats recueillis sur la presse locale de l'époque ; il commencera peu à peu à s'intéresser aux grands chantiers de la place des thermes. Les idées germent, les contacts sont pris et le 22 février 1922, il passe à l'offensive en prenant l'initiative d'adresser une longue lettre à Prosper Nogués, Maire de la ville où il se fait l'avocat du Tennis, mais propose également d'autres idées qui seront réalisées par la suite.

Cette proposition est acceptée est retenue par le Conseil Municipal de Bagnères de Bigorre avec à sa tête le Maire Prosper Nogués, ancien député, suite à une délibération datée du 27/02/1922 et qui sera ultérieurement approuvée par le préfet des Hautes-Pyrénées.

Il ne faut pas passer sous silence que la France entière est sous le charme de la Diva ; la grande Suzanne Lenglen vient de remporter successivement plusieurs titres dont «The Championships» de Wimbledon ; l'Europe entière la réclame partout et les grands de ce Monde, en pleine euphorie d'après guerre, se la disputent comme partenaire de Double Mixte. Dans son sillage viennent d'apparaître 4 jeunes français talentueux : Borotra, Cochet, Brugnon et Lacoste. C'est le début de l'âge d'or du tennis français.

Les choses vont vite ; le plan Decorges est appliqué et l'on commence les travaux prévus avec la construction d'un escalier monumental face à l'avenue Alsace lorraine ; les jardins de l'hospice sont aplanis et un mur de pierre est construit le long de l'avenue de Salut.

Pierre DLC s'occupe personnellement de l'aménagement des deux courts en terre battue ainsi que de la construction du petit chalet au pied des terrasses qui servira de vestiaire et de remise. On plante également un massif de fleurs pour égayer une cour un peu vide, l'implantation des arbres sera pour plus tard.

Le 9 juillet, on inaugure et l'on annonce aux élus et à la presse l'organisation d'une épreuve de renommée internationale du 1er au 6 août ainsi qu'un tournoi ouvert aux résidents et aux curistes à la fin de ce même mois d'août 1922.

Le montant de la cotisation est fixé à 50 F ; un professeur est disponible du 15 juillet au 1er septembre. Les Courts de salut et de la Poudrière sont ouverts à la location ; il en coûtera 3 F l'heure pour 2 joueurs à Salut contre 4 F à la poudrière. Pour un Double, 4 F à salut et 5 F à la Poudrière.

On peut louer des raquettes au club et profiter du tea-room Billères.

La station thermale et climatique de Bagnères se retrouve ainsi en 1922, en possession de 4 courts qui, du moins d'après la Presse locale, ne lui ont rien coûté ; celui de la poudrière a été réalisé grâce aux recettes de la taxe de séjour des étrangers ; celui de Salut grâce au fermage des bains, et ceux des termes grâce aux droits de pacage de la montagne d'Arizes (Pic du Midi). Et de plus par cette mise à bail, la fin des travaux d'aménagement des Courts dits de l'Hospice et la construction de la cabane attenante sera l'œuvre d'un privé qui de plus s'engage à créer des manifestations de notoriété susceptibles d'animer la station et d'y attirer une clientèle sportive. Au bout de cinq ans, la Municipalité reste libre de renouveler le bail ou de l'annuler ; elle reste également libre de récupérer les terrains à tout moment en cas de l'aboutissement d'un projet de construction d'un Hôtel de standing comme c'était le cas dans le projet de l'affairiste Thèvenot.

4) Quelques échos relevés dans la Presse et ailleurs.

Journal l'Avenir : 16/7/22

« Une vie charmante semble régner sur ces courts ; on y joue avec art et élégance ; on y parlote avec amabilité et volubilité ; on y goute avec tous les raffinements de gourmandise que promet et tiens toujours la Pâtisserie Billères. Le groupement multicolore de ces dames autour des tasses de thé, l'aisance souple des Joueurs, les curieux qui se massent de ci, de là aux alentours, tout ceci avec pour fond de toile le massif du Monné, fait un tableau charmant. »

CONCOURS INTERNATIONAL DE TENNIS : 1 au 6 AOUT 1922

« La première journée fut contrariée par le mauvais temps. Mais dès le lendemain la superbe installation bien aménagée réunissait les divers champions inscrits sur le programme ; l'âme de l'organisation, Pierre Lamy de La Chapelle, pour ne pas le nommer et qui a si bien installé est ainsi le vainqueur de l'une des principales épreuves. Les félicitations s'élevant de toutes parts en l'honneur de ce concours montrant comment les résultats obtenus dépassent les meilleures prévisions.... et je suppose que celui qui l'a préparé, qui l'a organisé et mené à de bonnes fins, a eu pleine et entière satisfaction de cette semaine où se sont affrontés ces raquettes fameuses et dont trois journaux sportifs (que nous n'avons pas réussi à retrouver) font état des résultats....Il n'est point de publicité qui puisse à meilleur compte nous être plus utile. Il nous faut être reconnaissant à l'initiative persistante et dévouée de son créateur. »

L'Avenir du 14 août 1922.

7 au 12 août 1923 : 2° concours international.

Les participants les plus connus sont : Jean et Jacques SAMAZEUILH, Henri PAILHE, Clifton HARD, ARON, Roger GEORGES, Louis GERAUD, Géo Le COMTE, CABE, au total près de 50 inscriptions dans l'épreuve Simple Messieurs.

L'Avenir en date du 20/8/23.

"Le Tournoi de Tennis qui a occupé la semaine dernière a été un événement sportif et mondain qu'il faut signaler parce qu'il a une signification ; et la voici : Quand une volonté qui veut bien est doublée d'un dévouement qui ne se lasse point facilement, quand ces deux qualités maîtresses sont mises au service d'une entreprise qu'elle soit, sans permettre à toutes les incompétences d'entraver sa marche en avant, on doit aboutir à un résultat certain. Il en fut ainsi à Bagnères, viola deux ans que la chose est lancée, et du Tournoi de Bagnères de Bigorre, il en est question en ce moment sur les courts et dans tous les Journaux sportifs. Que toutes les organisations sont indispensables pour le développement du Bagnères Thermal sachant se débarrasser de tous les encombrements inutiles, que chacun ait son initiative propre. Le spectacle donné par ces réunions qui ont duré sept jours était d'une élégante harmonie, et il était agréable de constater que l'élégance s'était donnée Rendez-vous quelque part.

. Seule chicane aux organisateurs*, pourquoi enlaidir le site avec des vilaines bandes de feutrine ? IL faut être un peu bienveillant pour ceux qui ne peuvent satisfaire leur désir de voir en payant. Le regard de ceux qui payent n'est point offensé, et celui des autres est réjoui. »

Nous remercions toutes les personnes nous ayant communiqué des informations ou des documents sur le Club et principalement Martine MIGUEZ-LACROUTS ,Jean GACHASSIN, Georges DENIAU, Paul JALABERT, Joseph KRAUSS, Pierre DABAT , Patrick SHERIDAN, Louis LACRAMPE ainsi que la Maison ALIX .

Merci d'avoir pris le temps de lire ces quelques pages que nous ne manquerons pas d'enrichir au fur et à mesure de nos découvertes ; n'hésitez pas à nous transmettre des « scans » de photos ou des copies d'articles de presse si vous en détenez.

() Note: Bien entendu toute personne érudite qui aurait eu connaissance de textes ou serait en possession d'anciennes photographies ou autres gravures sur ce sujet sera la bienvenue pour éclairer notre lanterne et enrichir les archives du club.*

**Sportsman est un mot d'origine anglaise dont le sens exact signifiait alors «amateur de sport ». Le mot «sport », lui, viens du vocable français desport (jeu, divertissement) et dont la signification du Larousse Universel des années 20 était la suivante : Exercice physique intense sans but utilitaire immédiat et pratiqué dans un esprit de lutte.*

Le sens de cette définition est-elle encore perceptible aujourd'hui ?

Note : La presse locale n'est pas toujours louangeuse et Anibody, dans les colonnes de "La Petite Gazette" se plaint de ne pas avoir été invité pour les finales et se refuse donc à faire état des résultats.